



OBJET PLAN DE GESTION DU MARAIS DE NYRE

Réf. 2014-91 - feuillet 1/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 OCTOBRE 2014
A 20H00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Chantal MACQUET, Jean-Philippe TAVARES, Agnès BRUNOT, Viviane JEANTET, Eric PIERRE, Dominique BOUVET, Thierry DUFOUR, Laurence NIQUET, Bénédicte VIVIAN, François FOSSOUX.

Absents excusés : Daniel AUDIBERT (pouvoir à Viviane JEANTET), Marie-Noëlle MINARD (pouvoir à Agnès BRUNOT), Yoan MAZZA (pouvoir à Eric PIERRE)

Absente : Christelle COMBET

Secrétaire de séance : Dominique BOUVET

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 14

Le Conseil Municipal,

Vu la notice de gestion 2015-2019 rédigée par Asters avec le partenariat technique de la Fédération départementale des chasseurs présentée le 14 octobre dernier, compléter par les éléments financiers présentés ce jour,

Vu l'engagement de la Commune auprès du Conseil Général à mettre en œuvre cette notice de gestion (article 3.1 du Contrat Espace Naturel Sensible du 30 janvier 2014

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De donner un avis favorable au programme de gestion du marais de Nyre dont le montant total de mis en œuvre s'élève à 61364,33 € (de 2015 à 2019).
- D'engager, sur les 5 ans, le programme en fonction des financements prévus et d'inscrire les sommes prévues au budget de la Commune ; toutefois, en cas de désengagement d'un partenaire financier, le programme sera revu à la baisse.
- De confier à Asters - Conservation d'espaces naturels de Haute-Savoie et à la Fédération départementale des chasseurs, chacun pour les actions qui le concernent, la mise en œuvre de ce programme.
- De demander au Conseil Général de Haute-Savoie et à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée des subventions pour ce faire.

Après avoir pris connaissance du projet 2015-2019, le Conseil Municipal décide, à la majorité des présents (4 contre : Laurence NIQUET, Thierry DUFOUR, Eric PIERRE, Yoan MAZZA et 1 abstention : François FOSSOUX)

- De retenir ces propositions.
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce programme y compris les demandes de financements et conventions de partenariat.



OBJET : PLAN DE GESTION DU MARAIS DE NYRE

Réf. 2014-91 - feuillet2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 OCTOBRE 2014

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Jean-Philippe TAVARES		
Agnès BRUNOT		
Christelle COMBET		
Viviane JEANTET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Thierry DUFOUR		
Laurence NIQUET		
Yoan MAZZA		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 22/10/2014

Fait et délibéré le jour, mois
Et an que dessus, le 28/10/2014
Pour extrait conforme

Date d'affichage : 29/10/2014

A Nonglard, le 28/10/2014
Le Maire,
C. GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 29 octobre 2014